



# LETTRÉ D'INFORMATION POUR LES EMPLOYEURS

GENS DE MAISON



AGENDA :

DATE LIMITE DE DÉCLARATION ET DE RÈGLEMENT  
DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS :



15 JUILLET



NOUVEAUX HORAIRES DU GUICHET PRO

Le guichet PRO de Nouméa Centre-Ville  
(5 rue du Général Gallieni) vous accueille désormais dès 7h30 !

Retrouvez-nous tous les jours  
de 7h30 à 16h (15h le vendredi)

## DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE (DPAE)

Depuis le 31 octobre 2019, dans le cadre de la réglementation relative au soutien, à la promotion et à la protection de l'emploi local (Délibération n°380 du 10 janvier 2019) ; des champs d'informations supplémentaires ont fait leur apparition sur le formulaire de la DPAE. **Vous devez les compléter !**

- NOUVEAU** • la citoyenneté calédonienne du salarié et pour la personne non citoyenne, la durée de résidence depuis son arrivée en Nouvelle-Calédonie,
- NOUVEAU** • le numéro d'offre d'emploi en cas de durée d'embauche supérieure à 3 mois.

### À SAVOIR

Si vous embauchez un salarié pour une durée de plus de 3 mois, vous devez réaliser une offre d'emploi qui sera matérialisée par un numéro de dépôt d'offre (y compris pour les gens de maison).

Cette démarche peut être faite soit :

- directement en ligne sur le site [www.emploi.gouv.nc](http://www.emploi.gouv.nc)
- soit auprès des services de placement des provinces. En Province Sud à la Direction de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) : [employeurs@province-sud.nc](mailto:employeurs@province-sud.nc) ou par téléphone au 20 36 03.



### ATTENTION

Si vous ne remplissez pas ces champs supplémentaires d'informations obligatoires, votre DPAE ne sera pas prise en compte et vous sera retournée. **Votre salarié peut être pénalisé pour l'ouverture de ses droits !**

## FAITES VOS DÉMARCHES SUR WWW.CAFAT.NC



### Effectuez vos DPAE en ligne !

Saisissez vos déclarations d'embauche par internet, dans votre espace privé et bénéficiez d'un service rapide et sécurisé.

Pour en savoir +, consultez le dépliant DPAE disponible sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc) ou à nos guichets.



### Modifiez vos coordonnées dans votre espace privé !

Pour tout changement de coordonnées (mail, adresse postale ou géographique, numéro de téléphone), utilisez le e-service « Adresses des comptes Employeurs/Indépendants » dans votre espace privé sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc).

Si vous rencontrez des difficultés avec la création de votre espace privé sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc), nos conseillers vous accompagnent par téléphone au 25 71 10 ou au 25 58 20.

Et si vous n'avez pas encore créé votre espace privé, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail en écrivant à [espace.pro@cafat.nc](mailto:espace.pro@cafat.nc). Des coordonnées à jour permettent de faciliter nos échanges !

Joignez systématiquement une copie de votre pièce d'identité lors de vos envois de documents ou demandes de renseignements par e-mail.

#### BRANCHE RECOUVREMENT

5 rue du Général Gallieni  
BP L5 98849 NOUMÉA CEDEX - NOUVELLE-CALÉDONIE  
Ridet 112 615-001  
Tél. (687) 25 58 09 ou 25 58 20



- [dossiers-cotisants@cafat.nc](mailto:dossiers-cotisants@cafat.nc)
- [comptes-financiers@cafat.nc](mailto:comptes-financiers@cafat.nc)
- [recouvrement-dpae@cafat.nc](mailto:recouvrement-dpae@cafat.nc)
- [recouvrement-attestation@cafat.nc](mailto:recouvrement-attestation@cafat.nc)
- [saed@cafat.nc](mailto:saed@cafat.nc)
- [e-recouvrement@cafat.nc](mailto:e-recouvrement@cafat.nc)
- [espace.pro@cafat.nc](mailto:espace.pro@cafat.nc)